

CONSEIL DE QUARTIER



COMPTE RENDU DE REUNION

15 juin 2021

Conseil de quartier de Vélizy-Bas

Présents :

Anne Chaudot ; Didier Arlot ; Jean-Louis Montagné ; Serge Mouraret ; Yannick Guignard ; Pierre-Adrien Steudler ; Catherine Despierre ; Pierre Testu

Absents excusés : Olivier Gillet, René Denisse

Compte rendu du conseil de quartier du 15 juin 2021

- Communication
 - Diffusion des photos du trombinoscope: est-il possible d'ajouter un lien vers le site facebook du conseil de quartier. Le « bon pour accord » sera envoyé après réponse à cette question. => **Catherine Despierre : Ce sera fait**
 - **La Fête d'antan a été annulée.**
- Circulation et stationnement :
 - Enquête zone bleue rue L.Hubert et possibilité de verbalisation : pas d'enquête prévue car peu de plainte. Il y a peu de verbalisation et les habitants ont observé des abus : peut-on faire une verbalisation avant l'été ou courant septembre ? => **Pierre Testu : transmis à la police municipale**
 - Réfection de la rue A.Perdreau : On bouche les trous au fur et à mesure. Peut-on envisager une réfection de cette rue avec Chaville ? => **Frédéric Hucheloup : la réponse a été faite lors suite à la précédente réunion**
 - Etang des écrevisses et ursine : il n'y pas de poubelle. Peut-on envisager de mettre en place des poubelles : la Mairie va étudier ce point avec L'ONF => **Frédéric Hucheloup : l'ONF ne veut plus installer de poubelles partant du principe que c'est un devoir citoyen de ramener ses déchets**
 - Stationnement alterné rue Louis Girard: Question posée suite à une demande d'un riverain. Au Clos, il a été mis en place un stationnement unilatéral avec les chicanes ce qui casse la vitesse mais cela supprime des places de stationnement. Une réflexion est donc à mener pour la rue Louis Girard, rue Paul Doumer, rue de la libération et rue

Eugène Jeanneton => **Frédéric Hucheloup** : une expérimentation va être menée dans une rue du Clos

=> **Monsieur le Maire** : Le changement est possible si tous les riverains des rues concernées sont unanimes

Plan de circulation de toute la ville y compris Chaville : peut-on envisager une étude via un cabinet expert ? => **Frédéric Hucheloup** : Cela ne peut pas être envisagé avec les différents travaux dans la ville (quartier du mail, diffuseur de l'A86...)

- Accessibilité de la route fermée aux personnes handicapées et aux poussettes : le problème a été pris en compte et un rendez-vous a eu lieu avec l'ONF hier et il est prévu d'avoir un décroché. Le conseil de quartier remonte que cela concerne 5 barrières : les 2 barrières de l'allée noire, les 2 barrières de la rue Morte-Bouteille et la barrière de l'ONF à l'angle de la rue Morte Bouteille et de l'allée noire (photos transmises) => **Frédéric Hucheloup** : C'est prévu. Nous sommes en attente des nouvelles barrières
 - A l'étang des écrevisses, l'annonce de la déviation mériterait d'être mise quelques dizaines de mètres en deçà du carrefour avec la rue M. Berteaux. Des véhicules qui respectent mal le STOP, surpris, continuent jusqu'à la rue sergent de Nève qu'ils empruntent à contre-sens (photo transmise) => **Frédéric Hucheloup** : Transmis au service
 - Câble de recharge véhicule électrique sur le trottoir. Il y a un risque d'accident. Peut-on faire une sensibilisation dans les Echos ? => **Frédéric Hucheloup** : c'est noté
 - Poubelles au bout de la rue Pierre et Marie Curie : La police municipale est passée 2 à 3 fois. Il pourra être envisagé que les services techniques ramassent les poubelles. => **Monsieur le Maire** : oui nous pourrions finir par les considérer comme dépôts sauvages
- Sécurité : statistiques sur cambriolages et les incidents sur Vélizy Bas: la moyenne sur l'ensemble de Vélizy est 50 par an : les statistiques sont basses sur Vélizy Bas. Le programme « vacances tranquilles » est valable toute l'année- pas d'incidents remontés

QUESTIONS DIVERSES:

- A nouveau je souhaite intervenir auprès de vous pour proposer qu'une réflexion soit engagée sur la mise en valeur de l'étang d'Ursine.

Nous avons la chance d'avoir un plan d'eau magnifique, un circuit de promenade idéal. Quelle beauté au coucher du soleil.

Seulement il conviendrait d'obtenir quelques travaux et aménagements : par exemple :

*La réfection des bancs qui s'avère urgente et pourquoi pas un ajout de deux ou trois éléments supplémentaires. Egalement la réfection des plateformes pour les pêcheurs.

*La réfection de l'allée qui borde l'étang sur sa périphérie.

*La création d'un accès piétons balisé et accessible aux poussettes et handicapés face à la rue de la Concorde (actuellement parking)

*La suppression du ou des silures présents dans l'étang qui détruisent toute vie en surface et en profondeur : les canards et autres oiseaux sont partis ou ont été dévorés par ces prédateurs.

*L'installation de plantations de nénuphars (comme aux Ecrevisses) qui seraient du plus bel effet sur ce plan d'eau.

*L'établissement d'un parking autos/vélos pour les visiteurs (au lieu des places occupées en permanence par les riverains qui n'utilisent pas leurs garages)

*La réalisation d'une ou deux aires de pique-nique bien délimitées et aménagées.

*La création d'une aire de jeux pour les enfants en bas âge.

=> **Frédéric Hucheloup** : tous ces points relèvent de l'ONF. Concernant les silures, il serait intéressant de prendre contact avec l'association Velizy Pêche

- Chaque année, à la même époque, l'Institut de danse de Chaville accapare les panneaux d'affichage de Vélizy Bas pour son compte personnel. De ce fait il ne reste aucune place pour les véliziens (voir pièce jointe : panneau du stade Jean de Nève). La responsable, contactée, n'en a que faire. Serait-il possible d'intervenir fermement auprès de cette personne afin que cela ne se reproduise plus? Existe-t-il un système d'amendes applicable à ce type d'abus répétitif? Je vous remercie par avance pour la suite que vous pourrez donner à ma requête. Bien cordialement. Daniel Barth => **Pierre Testu** : Il s'agit d'un affichage libre. Aucune intervention est possible (excepté si l'affichage est injurieux, raciste, polémique...)

Monsieur le Maire : tout le monde a le droit de coller des affiches.

